Barre des Cévennes

En avant !

Bulletin municipal ● N°2 ● Printemps 2026



Une élection en appelle une autre

Après les élections municipales du 15 mars, les nouveaux élus devaient désigner le Président et les Vice-Présidents, le 15 avril, au sein de la Communauté de communes Gorges Causes Cévennes. Avec pour principal enjeu, conserver pour Barre des Cévennes toute sa place singulière : Site Patrimonial Remarquable, Bourg Centre Occitanie, Village d'Avenir… Et le pari est réussi (cf. pages intérieures).

Ce numéro fait le point sur le personnel communal placé sous l'autorité du Maire. Ce dernier met en œuvre les décisions des élus du Conseil municipal.

Les cantonniers sont à leur tour à l'honneur. Incontestablement, une belle dynamique est à l'œuvre avec le renouvellement des élus. Enfin, un point est proposé sur les dernières délibérations et le vote des budgets 2026. ●

Sous l'impulsion de Caroline Vidhamali, 1ère Adjointe, la commune est désormais présente sur les réseaux sociaux afin de mieux faire découvrir son territoire, son patrimoine et son cadre de vie.

Découvrez le village autrement grâce à nos réseaux sociaux

À travers ces pages, nous partageons des images et des contenus mettant en valeur :

- les paysages et panoramas qui font la richesse de notre environnement,
- le patrimoine bâti et l'histoire du village,
- les ambiances et scènes de vie locale,
- ainsi que les atouts touristiques et les activités à découvrir aux alentours.

Ces espaces sont pensés comme une vitrine du village, destinée à faire rayonner son identité et à donner envie à chacun, visiteurs de passage comme amoureux des Cévennes, de venir le découvrir.

☞ Retrouvez-nous :

Facebook : @barredescevennes - **Instagram :** @barredescevennes

📱 Scannez les QR codes ci-dessous pour accéder directement à nos pages et nous suivre en un instant.

N'hésitez pas à vous abonner et à partager ces pages pour faire connaître et valoriser notre commune.

Communauté de communes Gorges Causses Cévennes

Barre des Cévennes conserve une Vice-Présidence !

Le 15 avril dernier à l'immeuble *Le Rochefort* à Florac, siège de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes, en séance plénière (37 élus), **François Rouveyrol** a été réélu Vice-Président avec 36 voix pour et une seule abstention. C'est un beau résultat, compte tenu du fort renouvellement des élus, et une reconnaissance du travail effectué à Barre des Cévennes et sur la Com-com.

Daniel Giovannacci, Maire de Rousses, a été élu à la Présidence. C'est l'occasion de rappeler dans ce numéro qu'une intercommunalité permet de mutualiser des moyens financiers, humains et techniques sur un large territoire que ce soit pour le développement économique, le social, la culture, la gestion des déchets ou l'eau et l'assainissement. La commune conserve la compétence générale tout en bénéficiant du soutien de la Com-com sur tous ses projets : future Zone artisanale, Point d'information touristique, AEP Bel Air, Permis d'Aménager, …

La Communauté de communes Gorges Causses Cévennes est constituée de 17 communes et de plus de 7.000 habitants, soit une hyper ruralité marquée avec seulement 7,9 habitants au km². Elle est la plus vaste de Lozère : 907 km².
37 Conseillers communautaires y siègent.
55 agents mettent en œuvre les politiques votées par les élus.



Pour partie, les informations contenues sur cette page proviennent du « *Petit guide à la destination des élus communautaires* ».

Les compétences de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes

- **Equipement culturel**

Programmation culturelle de la *Genette Verte* et sur tout le territoire.

- **Equipements sportifs**

Stade en pelouse synthétique de Florac ; Gestion des espaces, sites, itinéraires et équipements d'intérêt communautaire destinés à la pratique des activités de plein air (circuits VTT, itinéraires de petites randonnées et *via ferrata*).

- **Tourisme**

Agence d'attractivité touristique ; Taxe de séjour.

- **Habitat**

PIG *Habiter mieux* ; Parc de 12 logements locatifs.

- **Action sociale**

Maisons *France Services* de Florac et de Meyrueis ; Aire d'Accueil des Gens du voyage de Florac.

- **Petite enfance**

Service public de la petite enfance (crèches, lieu d'accueil enfants-parents).

- **Santé**

Maisons de Santé de Florac et de Meyrueis ; Contrat local de santé.

- **Economie**

Zone d'activités économiques à Barre des Cévennes ; Aides aux entreprises ; Club entreprises Sud Lozère.

- **Ressources en eau et environnement**

Eau potable ; Assainissements collectif et non-collectif ; Déchets des ménages ; Gestion et prévention des inondations – Grand cycle de l'eau ; *Natura 2000* ; Label *Grand Site de France*.

Délibérations du Conseil

Séance du vendredi 17 avril 2026

Présents : Eric Adam, Raphaël Couderc, Robert Demolin, Nicole Drôme, Dominique Lesiourd, François Rouveyrol, Caroline Vidhamali, Etienne Vion.
Représentées : Danièle De Maïo (par Eric Adam), Marjolaine Roland (par Robert Demolin), Anny Roumejon (par Caroline Vidhamali).

Création d'un emploi non permanent d'adjoint administratif à temps non complet

(…) La charge administrative de travail est considérable sur une période où la commune instruit et finalise des documents structurants essentiels. Le Secrétariat Général doit en outre absorber un surcroît d'activité en raison des changements d'exécutifs récents et de la mise en place de nouvelles méthodes de travail.
Pour résorber l'accumulation des tâches en attente, il est nécessaire d'appuyer le Secrétariat Général en recrutant un(e) Adjoint(e) Administratif(ve) ayant l'expérience des outils employés, jusqu'au 31 août 2026, à temps non complet, à raison de deux heures hebdomadaires.
Adopté à la majorité 2 abstentions (E. Adam, D. De Maïo).

Approbation du Compte financier unique 2025

(Budget principal)

Le Compte financier unique (CFU) constitue l'arrêté, commun à l'ordonnateur et au comptable public, des comptes de l'exercice. Il exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des sections de fonctionnement et d'investissement.

Fonctionnement	Excédent :	653.393,32 €
Investissement	Dépenses :	332.494,68 €
Résultat définitif	Excédent :	320.903,70 €

Adopté à la majorité 2 voix Contre (E. Adam, D. De Maïo).

Approbation du Compte financier unique 2025

(Budget annexe *Village de gîtes*)

Fonctionnement	Excédent :	101.409,76 €
Investissement	Dépenses :	12.390,30 €
Résultat définitif	Excédent :	89.019,46 €

Adopté à la majorité 2 voix Contre (E. Adam, D. De Maïo).

Séance du vendredi 30 avril 2026

Présents : Eric Adam, Raphaël Couderc, Nicole Drôme, Anny Roumejon, François Rouveyrol, Caroline Vidhamali, Etienne Vion.
Représentés : Danièle De Maïo (par E. Adam), Robert Demolin (par R. Couderc), Dominique Lesiourd, (par C. Vidhamali). **Abs. :** M. Roland.

Budget primitif 2026 du budget principal

Fonctionnement	Dépenses et recettes :	733.512,70 €
Investissement	Dépenses et recettes :	1.167.354,17 €

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Budget primitif 2026 du budget annexe *Village de gîtes*

Fonctionnement	Dépenses et recettes :	301.377,35 €
Investissement	Dépenses et recettes :	333.984,18 €

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Personnel communal

Village de Gîtes

Fatima BOUOKKA, Agent mise à disposition de la clientèle placée sous l'autorité de l'Adjoint d'accueil.
Pascal HEBRARD, Adjoint d'accueil responsable du Village de Gîtes et de l'ensemble des équipements.

Ecole

Suzy BARNONCEL, Nutritionniste chargée de l'élaboration des menus sous l'autorité de la responsable de la restauration scolaire.
Sandrine BEHAGUE, Assistante territoriale spécialisée des écoles maternelles (ATSEM) auprès de la directrice dans le temps scolaire et Chargée de la garderie sur le hors temps scolaire.
Muriel CAPELIER, Adjointe technique responsable de la restauration scolaire.
Marie-Anne NATTERO, Agent chargée de l'entretien à l'école maternelle et primaire mais aussi à la salle polyvalente, à la Mairie et à l'annexe, ainsi qu'au Centre d'Incendie et de Secours.
Karine VALMALE, Adjointe faisant fonction d'ATSEM et chargée de la garderie le lundi.

Administration

Valérie GUILLOT, Secrétaire Générale de Mairie.
Baptiste NAPOLI, Chargé de mission pour l'élaboration du Permis d'Aménager (PA).
Elisa SUARD, Chef de projet *Village d'Avenir* (recrutée par le Préfet : ne dépend pas de la commune).

Cantonniers (Voir page suivante.)

Fleurissement



Concours ouvert à tous et toutes jusqu'au 30 juin : façades, murs, balcons, jardins, …
Inscriptions à l'épicerie ou auprès de Nicole Drôme (nicole.drôme@barredescevennes.fr).
Règlement concours disponible en Mairie.
Remise des prix lors de la Foire de la Madeleine.

BOURG CENTRE Occitanie

Villages d'avenir

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Norbert PIC, Adjoint technique en charge de l'entretien de la commune et de ses équipements.

Mebarek BOUOKKA, Agent technique chargé de l'entretien de la commune sous l'autorité de l'Adjoint.

Du travail efficace et apprécié

Entre la chaleur et les pluies récentes, l'herbe pousse particulièrement vite en cette période. Chacun(e) a pu apprécier le **travail de coupe** réalisé, du lundi au samedi, par les cantonniers, de la Place de l'Orient à la Croisette, en passant par le cimetière, et le Chemin Vieux, sur tout le village.

Les **toilettes publiques** sont entretenues depuis l'été dernier deux fois par semaine et les Ormes ont bénéficié d'une attention particulière (arbres, jeux, cheminement).

A la suite des dégâts subis par toutes les communes cévenoles, les cantonniers passeront partout avec de l'**enrobé à froid** pour reboucher les trous très présents sur la voirie. En outre, d'ici le mois de juillet, plusieurs routes seront partiellement ou intégralement reprises : entre le Malhautard et le Malhautier, entre Bel Air et le Bousquet et sur le Chemin Vieux au Mazeldan.

Enfin, les cantoniers contribuent au **fleurissement** de la commune sous la houlette de Nicole Drôme, Conseillère municipale. Soulignons aussi l'investissement bénévole de plusieurs habitants sur ce dernier point.

Dominique Lesiourd, Conseiller municipal, Technicien forestier, apporte une aide précieuse et qualitative au travail des cantonniers. Le plus bel exemple est illustré par ce qui est en cours sur le Castelas, depuis l'hiver dernier. Le 2ème Adjoint, Etienne Vion, quant à lui, prend la relève quand cela est nécessaire pour récupérer du matériel. **On le voit, c'est donc un vrai travail d'équipe efficace qui a été mis en place.** D'autres habitants ont pris acte des efforts des agents communaux et proposent des conseils, des aides dans l'intérêt général. Notons le travail d'un habitant du Malhautard sur la piste du Magistavol en partant du Col de l'Oumenet.



L'hiver prochain, les cantonniers de Barre des Cévennes et de Cassagnas se retrouveront pour remettre en état la **piste de l'Hermet** et le magnifique ouvrage qui franchit le Rieutord.

En lien avec les élus et les habitants investis auprès des cantonniers, ces derniers se présentent tous les matins à la Mairie à 7h30 pour faire le point avec le Maire et au besoin les élus concernés.

Il est rappelé que la commune ne gère plus l'eau et l'assainissement. Beaucoup de Barrois(es) connaissent maintenant la présence familière de Stéphane Larguier de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes sur ces questions. Sa disponibilité est soulignée. Le transfert de la compétence est une réussite, financièrement et techniquement. C'est du temps gagné pour les cantonniers qui peuvent se consacrer à d'autres tâches.

La *Genette Verte* en vadrouille

à Barre des Cévennes

mercredi 13 mai – 14h et 18h30

Place de l'Ecole

[Vivariums]

Collectif zapping sauvage

Déambulation théâtrale (dès 8 ans)

Avant-Première pour les écoliers de Barre des Cévennes et environs : mardi 12 mai